

# REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Protection des données personnelles

RCS Grasse 797465457 France



## Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

#### Article 1. Objet

La protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel est un droit fondamental. L'article 8, paragraphe 1, de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (ci-après dénommée «Charte») et l'article 16, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne disposent que toute personne a droit à la protection des données à caractère personnel la concernant.

Le présent règlement établit des règles relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation de ces données.

Le présent règlement protège les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel.

La libre circulation des données à caractère personnel au sein de l'Union n'est ni limitée ni interdite pour des motifs liés à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

#### Article 2. Champ d'application

Le présent règlement s'applique au traitement de données à caractère personnel, automatisé en tout ou en partie, ainsi qu'au traitement non automatisé de données à caractère personnel contenues ou appelées à figurer dans un fichier.

#### Article 3. Date d'entrée en application

Le présent règlement est en application depuis le 26 juillet 2019.

#### Article 4. Définitions

- Données à caractère personnel. Il s'agit de toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Une « personne physique identifiable » est une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité.
- Le responsable de traitement. Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par une personne morale, membre de Phenocell.
   Cette dernière est dite « responsable de traitement » lorsqu'il s'agit de l'organisme qui détermine les finalités et les moyens du traitement.
- Le Délégué à la Protection des Données. Le délégué à la protection des données, aussi appelé DPO (Data Protection Officer), est l'interlocuteur privilégié que vous devrez contacter si vous voulez exercer vos droits ou



# Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

pour toute question relative à la protection des données personnelles au sein de Phenocell.

- La Commission Nationale Informatique et Libertés. La CNIL, créée en 1978, est l'autorité administrative chargée de la protection des données personnelles. Elle accompagne les entreprises dans leur mise en conformité et aide les particuliers à maîtriser leurs données personnelles et exercer leurs droits.
- Le droit d'accès. Vous pouvez demander à l'organisme concerné de vous communiquer toutes les données qu'il détient sur vous. Ce droit vous permet également de contrôler l'exactitude de vos données et, au besoin, de les faire rectifier ou effacer (cf. droit à la rectification et droit à l'effacement).
- Le droit de rectification. Vous pouvez demander la rectification des informations inexactes ou incomplètes vous concernant.
- Le droit d'opposition. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données pour certaines activités de traitements. L'exercice de ce droit dépend de la finalité et de la base juridique du traitement et fera l'objet d'une analyse au cas par cas.
- Le droit à la portabilité. Vous pouvez demander à récupérer vos données personnelles dans un format ouvert et lisible par machine. Vous pouvez aussi demander à l'organisme traitant vos données personnelles de les transférer à un autre organisme. Ce droit ne s'applique qu'aux traitements fondés sur le consentement ou sur l'exécution d'un contrat.
- Le droit d'effacement ou le droit à l'oubli. Vous pouvez demander l'effacement de vos données personnelles. L'exercice de ce droit fera l'objet d'une analyse au cas par cas.
- Le droit de limitation de traitement. Vous pouvez demander la suspension temporaire de tout traitement le temps que l'organisme concerné examine votre demande relative à l'un des droits cités précédemment. L'organisme devra alors arrêter d'utiliser vos données mais continuera à les conserver.

#### Article 5. Sécurité du traitement

Compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques, dont le degré de probabilité et de gravité varie, pour les droits et libertés des personnes physiques, le responsable du traitement met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, y compris entre autres, selon les besoins:

• la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel;



## Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

- des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement;
- des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique;
- une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

Le responsable du traitement prend des mesures afin de garantir que toute personne physique agissant sous l'autorité du responsable du traitement ou sous celle du sous-traitant, qui a accès à des données à caractère personnel, ne les traite pas, excepté sur instruction du responsable du traitement.

#### Article 6. Cadre règlementaire

Phenocell respecte les règles en vigueur en matière de protection des données, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (dites « loi Informatique et Libertés ») et le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016-679 du 27 avril 2016 (dit « RGPD »)

L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre des services délivrés le sont dans le strict respect de la règlementation :

- les données personnelles sont traitées de manière licite, loyale et transparente (licéité, loyauté, transparence);
- elles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités) ;
- elles sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données) ;
- elles sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour que les données inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elle sont traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (exactitude);
- les droits conférés aux personnes concernées ainsi que les durées de conservation des données personnelles sont respectés.

#### Article 7. Bases légales et finalité des traitements

Phenocell met en œuvre différents traitements de données à caractère personnel s'appuyant sur les bases légales suivantes :



## Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

- Le consentement de la personne concernée, qui peut être retiré à tout moment, comme :
  - la mise en œuvre d'opérations de prospection, commerciales ou promotionnelles, et d'amélioration de notre connaissance client, notamment des mesures d'audience de nos sites internet, y compris par l'analyse de votre navigation en ligne et vos réactions aux emails. Ces analyses sont effectuées dans le respect des autorisations consenties par l'utilisateur, notamment en cas d'utilisation de cookies ou autres traceurs ;
  - la communication au sujet de nos produits et services, la mise à disposition d'information marketing via l'inscription à nos lettres d'information ;
- L'Exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles incluant :
  - la souscription du contrat de service au client (étude de ses besoins spécifiques afin de lui proposer un contrat adapté, analyse de la faisabilité, mis en place d'une tarification adaptée ;
  - l'exécution du contrat de service qui englobe les opérations nécessaires à la mise en œuvre des expériences et manipulations en laboratoire prévues dans le contrat ;
- Le respect d'obligations légales :
  - l'exercice du devoir de conseil impliquant le recueil des besoins exprimés par le client
  - le respect des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à Phenocell, telles que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les déclarations sociales et fiscales, les obligations comptables ;
  - la recherche des clients ;
  - l'exercice des recours et la gestion des réclamations et des contentieux liés aux activités de Phenocell nous permettant d'assurer la contestation, l'exercice ou la défense des droits des clients en application des garanties souscrites ou l'exercice de nos droits en justice ;
- Les intérêts légitimes de Phenocell :
  - la gestion des enquêtes de satisfaction des clients sur les produits, services ou contenus proposés par Phenocell ;
  - l'élaboration de statistiques, y compris commerciales, d'études actuarielles ou autres pour analyser l'adéquation de nos produits et services aux besoins de nos clients et prospects d'amélioration de l'offre ;



## Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

- la gestion des opérations techniques de prospection et en particulier l'enrichissement des données clients. Le refus ou l'opposition des clients à la réception de communications commerciales n'empêchera pas l'étude du devis ou l'exécution du contrat client conformément aux dispositions de ce contrat ;
- la proposition de produits, de services et/ou d'outils permettant d'améliorer la qualité de nos services pour mieux connaître nos clients et proposer des contenus et des services personnalisés, adaptés à vos besoins ;
- le développement des activités de Phenocell, l'amélioration des produits et services, la recherche de nouveaux produits et services, l'administration, la maintenance et l'amélioration de notre site internet, la lutte contre la fraude pouvant conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude ;
- la réalisation d'opérations techniques pour les besoins des finalités énoncées ci-dessus, notamment les opérations techniques ou de cybersécurité liées à la détection d'anomalies et à la sécurisation des données clients ainsi que de nos systèmes d'informations à partir desquels vos données sont traitées.

#### Article 8. Données traitées

Dans le cadre de ses activités, Phenocell est susceptible de collecter auprès de ses clients les données personnelles suivantes, qu'elles soient issues de formulaires de collecte, d'échanges entre vous et nos personnels et ce, quel que soit le support de ces échanges :

- Données d'identification nécessaires à votre identification en qualité de clients: données d'état civil limitées au nom, prénom et civilité lors de votre demande de devis ou de contrat ;
- Données de contact : numéros de téléphone, adresse électronique, adresse postale;
- Informations d'ordre financier : coordonnées bancaires aux fins de facturation :
- Données nécessaires à l'application du contrat. Il s'agit notamment des données liées au contrat (numéro d'identification du client);
- Données fournies par des organismes tiers habilités à nous fournir des informations vous concernant ;
- Nous pouvons également être amenés à recueillir certaines informations de votre part à l'occasion d'enquêtes de satisfaction, les réponses à ce type de questionnaire n'ayant aucun caractère contraignant.

Certaines données à caractère personnel peuvent être considérées comme



# Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

sensibles. En pareil cas, nous nous engageons à ne traiter de telles données qu'après avoir recueilli préalablement votre consentement éclairé, spécifique et exprès.

#### Article 9. Sécurité des données

Phenocell tient à assurer la sécurité et la confidentialité des données collectées ou générées lors des contrats en mettant en place des mesures techniques, physiques et organisationnelles appropriées afin de les protégées et empêcher des accès, usages, modifications, destructions, pertes, dommage ou divulgations à des tiers non autorisés.

L'accès aux données est protégé par un identifiant et un mot de passe personnels et l'accès en est limité aux seules personnes habilitées et sensibilisées. Les données conservées sur le serveur de stockage sont cryptées.

Cependant, les données transmises via internet (site, espace client, mails, etc.) peuvent faire l'objet d'attaques, de piratage ou de détournement malgré toutes les mesures en place du fait même des caractéristiques intrinsèques de l'Internet, ce dont Phenocell ne saurait être tenue pour responsable.

En cas de violation de vos données personnelles, Phenocell a l'obligation conformément à la règlementation applicable, de notifier l'autorité de contrôle compétente et de vous informer, dans les meilleurs délais, de toute violation de données personnelles susceptibles d'engendrer un risque pour vos droits et libertés, pour vous permettre de prendre les mesures utiles.

#### Article 10. Traitement des données

Les destinataires des données à caractère personnel sont, dans les limites nécessaires à la poursuite des finalités précisées ci-dessous :

- Les collaborateurs de Phenocell, dans la limite de leurs droits et attributions (relation client, gestion et exécution des contrats, réclamations, prospection, services administratifs, services informatiques ainsi que leurs responsables hiérarchiques, etc.);
- Les personnes intervenant au contrat comme les avocats, les auxiliaires de justice, les tuteurs, les curateurs, etc. ;
- Les prestataires et sous-traitants de Phenocell, y compris les prestataires informatiques ;
- Les autorités administratives et judiciaires saisies dans le cas d'un litige ou d'un contentieux
- Les autorités de tutelle ou de contrôles (CNIL, etc.) habilitées à recevoir de telles données



## Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

- Les commissaires aux comptes ou contrôleurs fiscaux.
- Seuls les destinataires dûment habilités peuvent accéder, dans le cadre de notre politique de sécurité, aux informations nécessaires à leur activité.

#### Article 11. Durée de conservation des données

Les données concernant les clients de Phenocell sont conservées pour une durée limitée, cette durée est déterminée en fonction de la finalité du traitement et de règles issues de recommandations de la CNIL ou déterminées en fonction d'obligations règlementaires.

Ainsi les données utilisées à des fins de prospection et d'information commerciale sont conservées trois (3) ans après le dernier contact à l'initiative du client ou la fin de la relation contractuelle.

Sauf demande contraire, les données collectées et traitées dans le cadre de la conclusion d'un contrat et des services associés sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la gestion du contrat, augmentée des durées de prescriptions applicables, notamment en matière civile, commerciale, fiscale, en particulier six (6) ans pour les documents fiscaux et dix (10) ans pour les documents comptables. De même, les résultats des enquêtes de satisfaction sont conservés pendant 18 mois maximum.

#### Article 12. Destruction des données

La destruction des données s'effectue de manière sécurisée et référencée dans le système d'archivage en vigueur au sein de Phenocell. Pendant tout le processus de destruction, les données confidentielles sont protégées et inaccessibles à des tiers. Enfin, le processus de destruction doit assurer l'impossibilité de reconstituer les données.

- Les documents papier sont détruits par broyeur, aucune reconstitution n'est possible;
- Les documents informatiques sont éliminés par effacement irréversible des ordinateurs rattachés aux machines d'analyse (PCR, FACS, etc,...) ainsi que des ordinateurs personnels utilisés pour leur traitement et la rédaction des rapports. Le nettoyage des disques durs de sauvegarde.

#### Article 13. Transfert de données en dehors de l'Union Européenne

En cas de transfert de données à caractère personnel hors de l'Union Européenne, des garanties seraient prises pour encadrer juridiquement ce transfert et mettre en place des mesures techniques et contractuelles, telles que définies par la réglementation, permettant de s'assurer du respect des principes du RGPD et de la sécurité des données concernées. Les personnes concernées sont informées



# Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données

dans ce cas sur le pays dans lequel se situe le destinataire des données transférées, la nature des données transférées, la finalité du transfert et les catégories de destinataires des données transférées et les garanties assurant un niveau de protection adéquate des données.

#### Article 14. Droit des personnes concernées

Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données le concernant. Dans le cadre du droit d'accès, Phenocell pourra exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire que vous demanderez. Vous disposez également d'un droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous nous avez fournies.

Vous pouvez également exercer votre droit de limitation d'un traitement et votre droit d'opposition selon les modalités légales. Lorsque vos données sont traitées à des fins de prospection, vous avez le droit, à tout moment et sans frais, de vous y opposer en utilisant le lien de désabonnement figurant dans le message reçu.

En cas de démarchage téléphonique, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL. Pour plus d'informations, vous pouvez consultez le site <a href="https://www.bloctel.gouv.fr">www.bloctel.gouv.fr</a>.

Tous vos droits peuvent être exercés à tout moment :

- en envoyant un e-mail à dpo@apicil.com;
- en écrivant à Phenocell Direction 45 Boulevard Marcel Pagnol, 06130 Grasse;
- en adressant une demande via le formulaire web : « Contact ».

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou d'une autorité de protection des données d'un État membre de l'Union européenne.

Concernant les traitements mis en œuvre afin d'assurer une surveillance adaptée aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, en application de l'article L.561-45 du code monétaire et financier, vos demandes d'accès à ces fichiers doivent être adressées à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) - 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.

#### Article 15. Modification de la politique de confidentialité

Phenocell se réserve le droit de modifier ou de façon plus générale d'actualiser à tout moment et sans préavis, la présente Politique de protection des données.



Traitement des données à caractère personnel et libre circulation de ces données